MFPMA
Ministère de la Fonction Publique
et de la Modernisation de l'Administration

LA MINISTRE

N° 1433 /MFPMA/DGFP/DC/sa

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

Abidjan, le 18 JUIN 2021

LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNIQUE

Il est ouvert, au titre de l'année 2021, un **concours professionnel exceptionnel** d'accès à l'emploi ci-après, dans la limite du nombre de postes budgétisés :

CONCOURS	GRADE	POSTES BUDGETAIRES
Secrétaire Assistant de Direction	B1	200

Peuvent faire acte de candidature, les Dactylographes et les Secrétaires Dactylographe titulaires au moins du Brevet de Technicien (BT) options Secrétariat de Direction Bilingue, Secrétariat Médical, Secrétariat Bureautique, Secrétariat Carrière Juridique et Judiciaire ou Assistanat de Direction.

Les candidats doivent être âgés de **cinquante-sept (57)** ans au plus et totaliser au moins **trois (03) ans d'ancienneté dans les grades D2 ou C2** au **31 décembre 2020**.

Les inscriptions sont reçues en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, ***www.fonctionpublique.gouv.ci***, du **lundi 21 juin au vendredi 23 juillet 2021**.

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectuera dans les Directions Régionales de la Fonction Publique de : **ABIDJAN, ABENGOUROU, BONDOUKOU, BOUAKE, DALOA, GAGNOA, KORHOGO, MAN, SAN-PEDRO et YAMOUSSOUKRO** aux dates qui seront indiquées sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, ***www.fonctionpublique.gouv.ci,*** lors de l'inscription en ligne.

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- une copie de la fiche de candidature à renseigner et à imprimer en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration : ***www.fonctionpublique.gouv.ci*** ;
- une copie de l'acte de nomination, de titularisation ou de promotion du candidat dans le grade D2 ou C2 ;
- une copie du certificat de première prise de service ou du certificat de prise de service dans le nouvel emploi en cas de promotion ;

- **la photocopie légalisée du diplôme sur présentation de l'original ;**
- un curriculum vitae certifié sincère ;
- une copie de l'attestation de non sanction disciplinaire **de l'année 2021 ;**
- l'attestation de présence au poste **de l'année 2021** signée par le supérieur hiérarchique du candidat ;
- un arrêté de changement de nom (pour les femmes mariées) ;
- une enveloppe timbrée au format A5 pour l'expédition des dossiers en cas de non admission au concours à retirer à la Poste de Côte d'Ivoire ;
- la quittance du paiement des droits d'inscription au concours fixés à vingt-trois mille cinq-cents **(23.500) F CFA** ;
- un reçu des photos d'identité numériques à prendre sur le site du dépôt des dossiers de candidature au coût de deux mille **(2. 000) F CFA** ;
- une pochette de candidature, spécifiant le type et la nature du concours d'un montant de trois mille **(3. 000) FCFA**, à retirer et à renseigner au moment du dépôt des dossiers.

Le concours portera sur les épreuves suivantes :

CONCOURS	MATIERES	DUREE	COEFFICIENT
Secrétaire Assistant de Direction	- **Spécialité** 1. Etudes de Cas 2. Mise au Net (Composition Assistée par ordinateur)	 01H 01H	 3 1
	- **Logique**	01H	1
	- **Connaissance du Statut Général**	01H	2

Les dates de composition sont communiquées par voie de presse et sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration ***www.fonctionpublique.gouv.ci.***

La publication des résultats est faite sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration ***www.fonctionpublique.gouv.c***i.

Références : 1-article 3 et suivants du décret n°93-607 du 02Juillet 1993 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique ;

2-annexe du décret n°2020-532 du 24 juin 2020 modifiant et complétant l'annexe du décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux, tel que modifié et complété par le décret n°2016-1141 du 21 décembre 2016.

Anne Désirée OULOTO